

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Construction halte ferroviaire de Montesoro

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Collectivité Territoriale de Corse

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

SIMEONI Gilles, Président du Conseil exécutif de Corse

RCS / SIRET

232 000 018 00019

Forme juridique

REGION

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
5° Infrastructures ferroviaires b) haltes ferroviaires ou points d'arrêt non gérés: travaux entraînant une modification substantielle de l'emprise des ouvrages.	Motification du quai existant de la halte à 65 m de longueur pour permettre aux trains de s'arrêter en toute sécurité. Mise en place d'équipements sur cette halte. Non accessible à ce stade des aménagements du secteur. Une nouvelle traversée sous la RT est envisagée avec la reconfiguration du carrefour routier. A cette occasion un accès par ascenseur est prévu.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Extension du quai de la halte ferroviaire de Montesoro - Commune de BASTIA

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est de permettre aux usagers des transports en commun d'avoir un arrêt ferroviaire confortable, équipé d'abris et de bancs éclairés .

Le quai par rapport au plancher du train est à une hauteur telle que l'accessibilité répond à la norme et aux équipements du train.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont prévus pour une durée de 3 mois. Afin de ne pas interrompre la circulation et l'exploitation ferroviaire, les travaux à proximité immédiate des voies seront réalisés de nuit (entre une et deux semaines).

- extension du quai,
- aménagement des accès piétons,
- mise en œuvre des équipements du quai et des abords.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La mise en service de cette halte ferroviaire améliorera la desserte périurbaine de la liaison Bastia/Casamozza. Ce projet n'endura aucun trafic ferroviaire supplémentaire.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'examen au "cas par cas" art. R.122-3 du Code de l'Environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
extension du quai existant 30 m x 3 m	65 m x 4,70 m
places parking handicapés	2
requalibrage voie d'accès et de retournement	1000 m ²
éclairage public	10 lampadaires environ
pose mobilier urbain abris, bancs poubelles....	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de BASTIA
Lieu dit l' ARINELLA / *Nontsoro*

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

BASTIA

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Aménagement des haltes périurbaines entre Bastia et Casamozza.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Emprise ferroviaire existante.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU BASTIA : pas de contrainte

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux excédentaires des déblais de la zone seront utilisés sur place.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage du quai.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	
	Arrêté de délégation de signature ARRR 16 001945JU	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

AJACCIO

le,

12 février 2016

Signature

P/o le Président du Conseil exécutif de Corse
Et par Délégation,

Le Directeur des transports



Cynthia CAVALLI

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'étude d'impact car il n'a aucune incidence environnementale sur la zone concernée, aucune nuisance, aucune pollution supplémentaire.

Ce projet est destiné à améliorer la desserte ferroviaire, il n'y aura pas de trafic supplémentaire.

Direction Générale des Services

Ressources et Moyens

Direction
Juridique et de la Commande
Publique

Service
Juridique



République Française

ARRETE N° ARR1600194 SJU
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.4422-25 ;

VU le décret n° 87-1101 du 30 décembre 1987 modifié portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés;

VU l'arrêté n° 10-145 du 15 juillet 2010 modifié portant organisation des services de la Collectivité territoriale de Corse, les arrêtés portant nomination aux fonctions de directeur général adjoint, directeur et chef de service de l'administration territoriale;

VU l'arrêté n°DRH/2010/1200 du 29 septembre 2010 portant nomination de Mme Cynthia CAVALLI en qualité de Directeur des transports.

ARRETE

ARTICLE 1ER. - Délégation est donnée à Mme Cynthia CAVALLI, directeur des transports, à l'effet de signer, sous l'autorité du directeur général des services et du directeur général adjoint aux infrastructures, routes et transports, au nom du Président du Conseil exécutif de Corse, les actes afférents à ses attributions à l'exclusion :

- des rapports au Conseil exécutif de Corse et à l'Assemblée de Corse,
- des procès-verbaux et des délibérations du Conseil exécutif de Corse et à l'Assemblée de Corse,
- des arrêtés, conventions, contrats et correspondances comportant décision,
- des engagements de dépenses d'un montant supérieur à quinze mille euros,
- des actes d'engagement des marchés, hors marchés subséquents des accords-cadres passés par la CTC dans la limite de vingt mille euros,
- des notifications des marchés supérieurs à vingt mille euros,
- des notifications de rejet aux candidats de marchés supérieurs à cent mille euros,
- des mesures de recrutement, d'avancement, de promotion et de rémunération des agents de la Collectivité territoriale de Corse.

ARTICLE 2. - Cette délégation est assortie de l'obligation pour le bénéficiaire :

- de respecter les procédures réglementaires et internes en vigueur et les règles garantissant le respect des principes fondamentaux de la commande publique que sont la liberté d'accès, la transparence et la bonne gestion des deniers publics,
- de n'engager que les dépenses que dans la limite des crédits limitatifs autorisés par la présente délégation,
- de rendre compte au directeur général adjoint aux infrastructures, routes et transports des opérations effectuées de manière semestrielle.

ARTICLE 3. - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Collectivité territoriale de Corse.

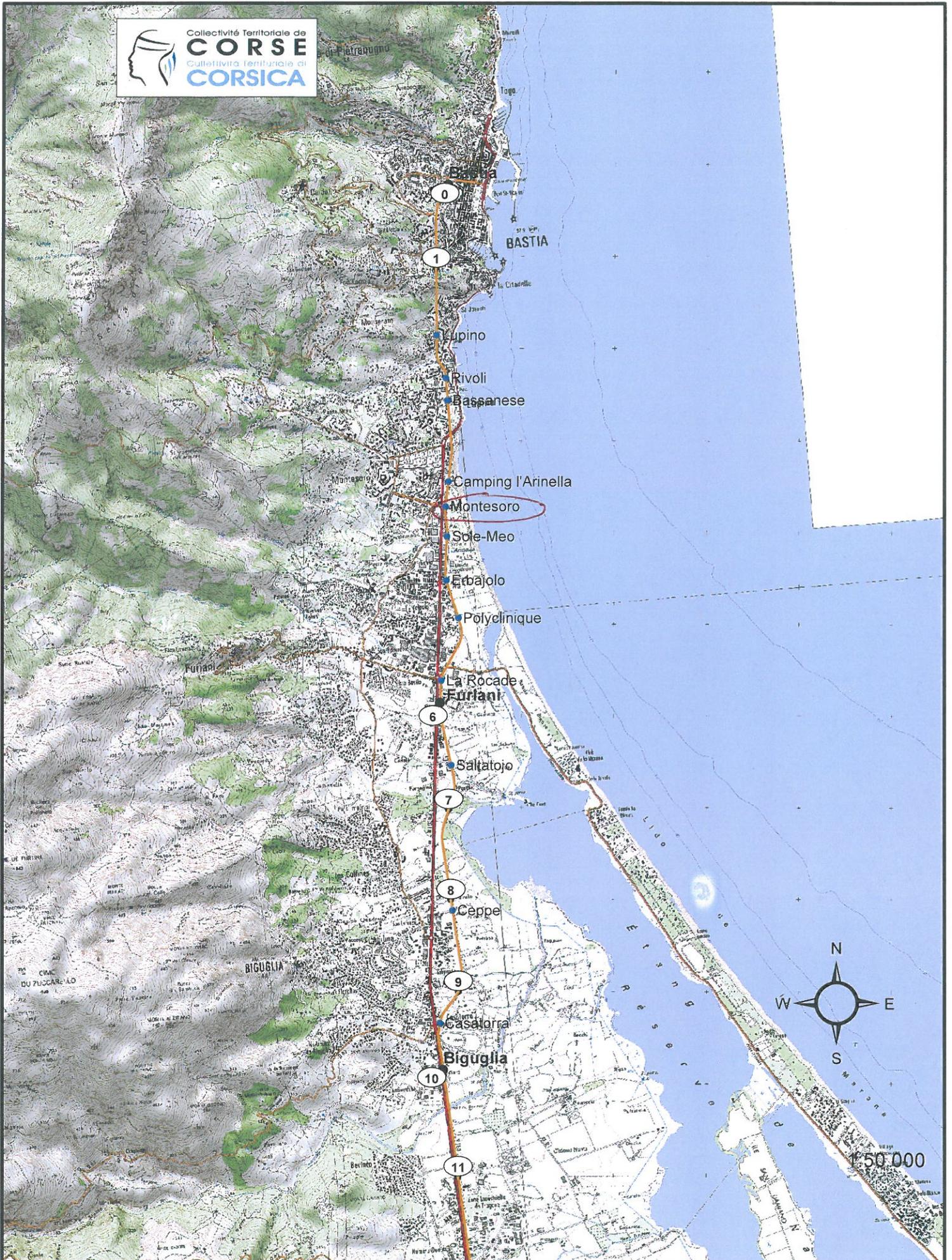
FAIT A AJACCIO, LE 01 FEV. 2016

Le Président du Conseil exécutif de Corse,

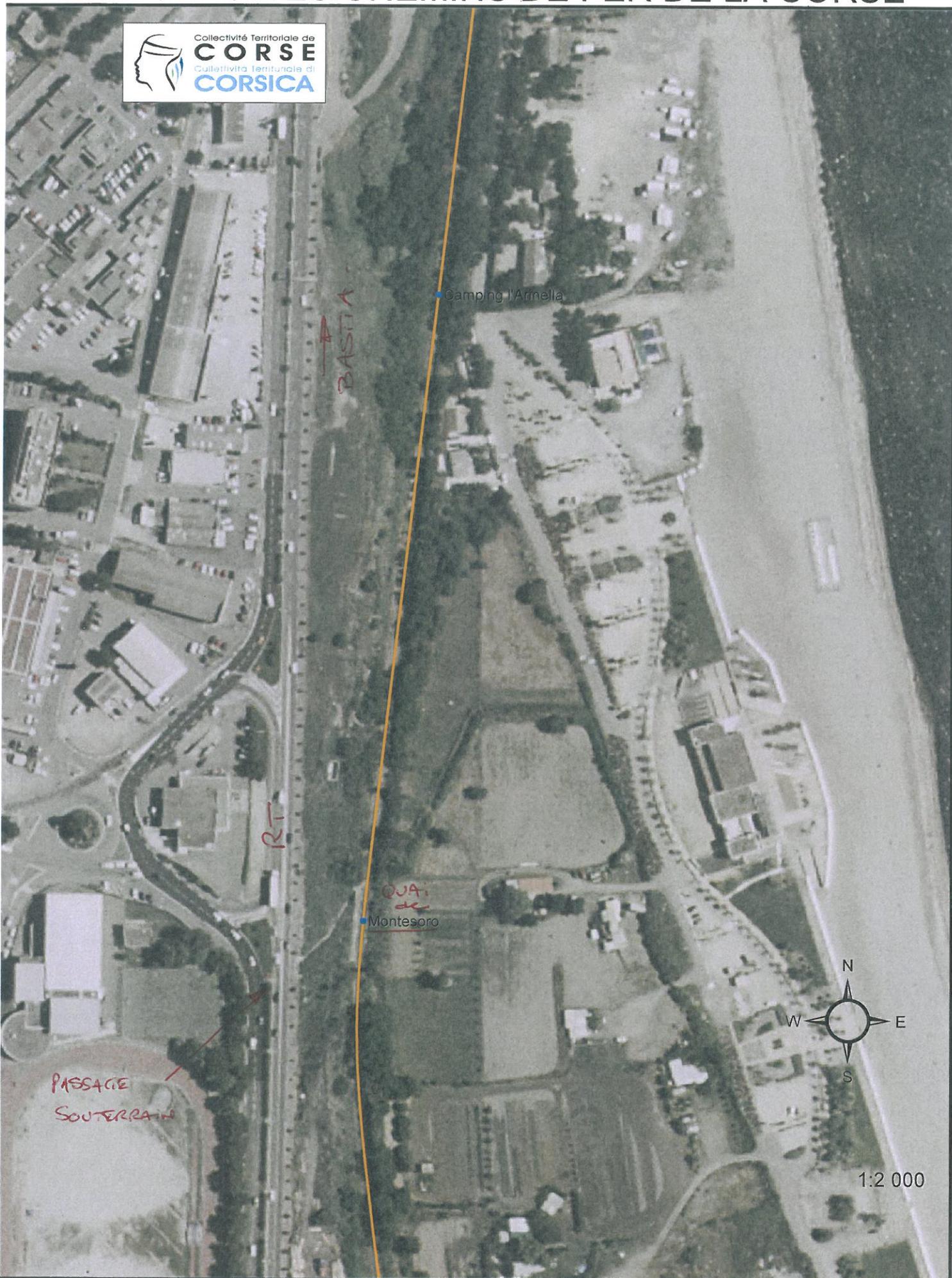


GILLES SIMEONI

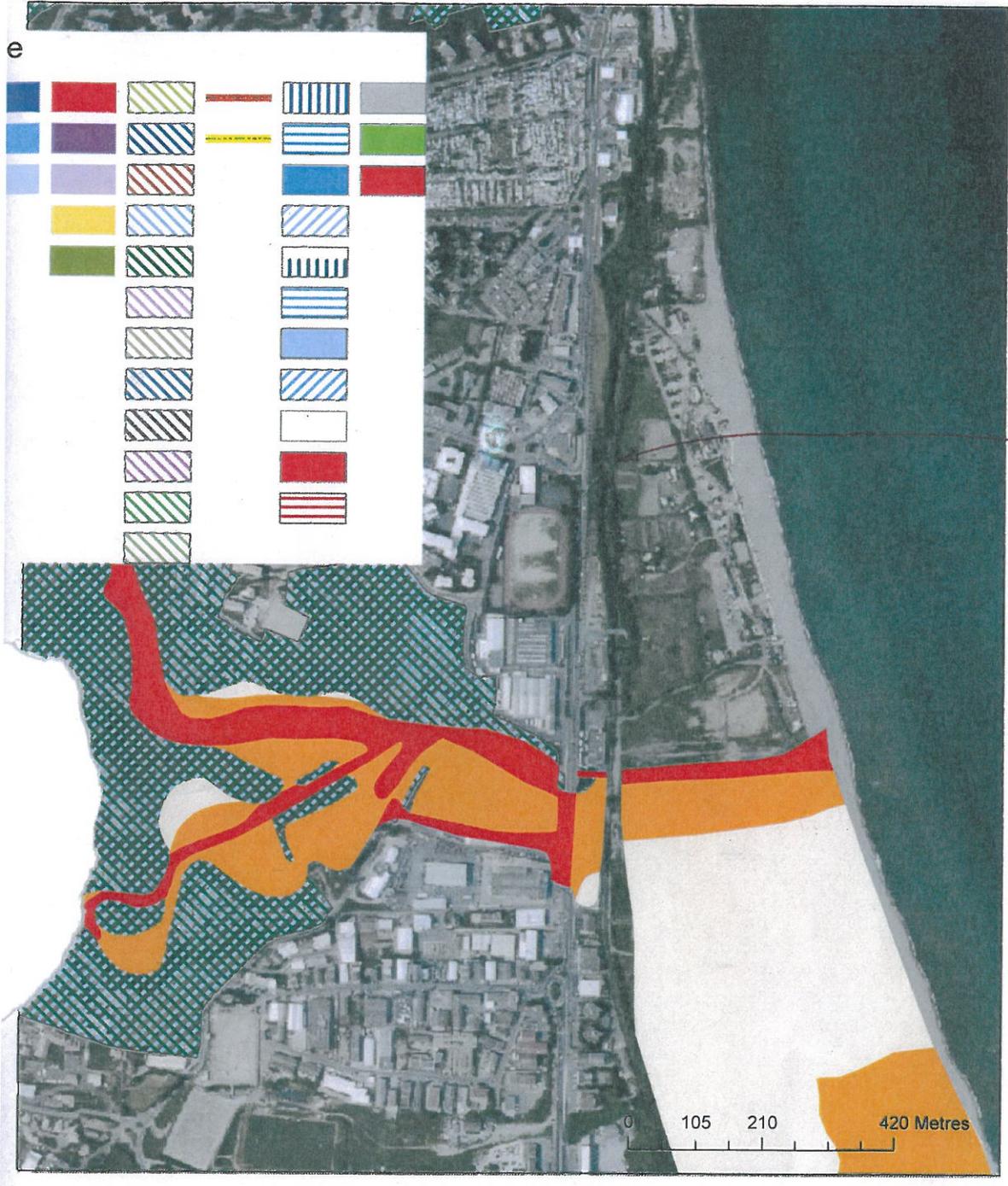
RESEAU DES CHEMINS DE FER DE LA CORSE



RESEAU DES CHEMINS DE FER DE LA CORSE



Halte de Montesorro



1:8(206

Text

Commentaires :
Données relatives aux risques naturels

passage souterrain pignon sous la RT









EXUTOIRE de la RT vers le quai
existent .

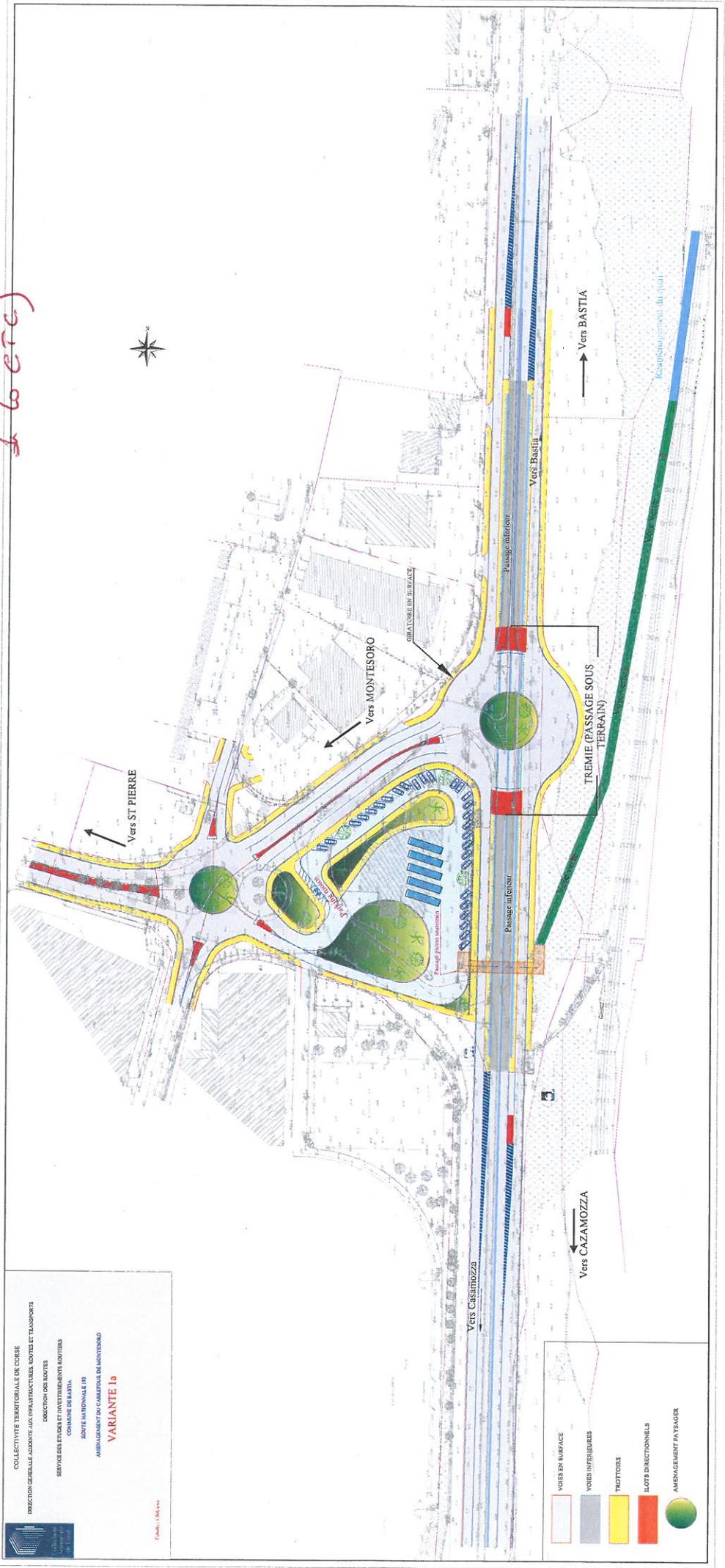
Halte ferroviaire de Montesorro







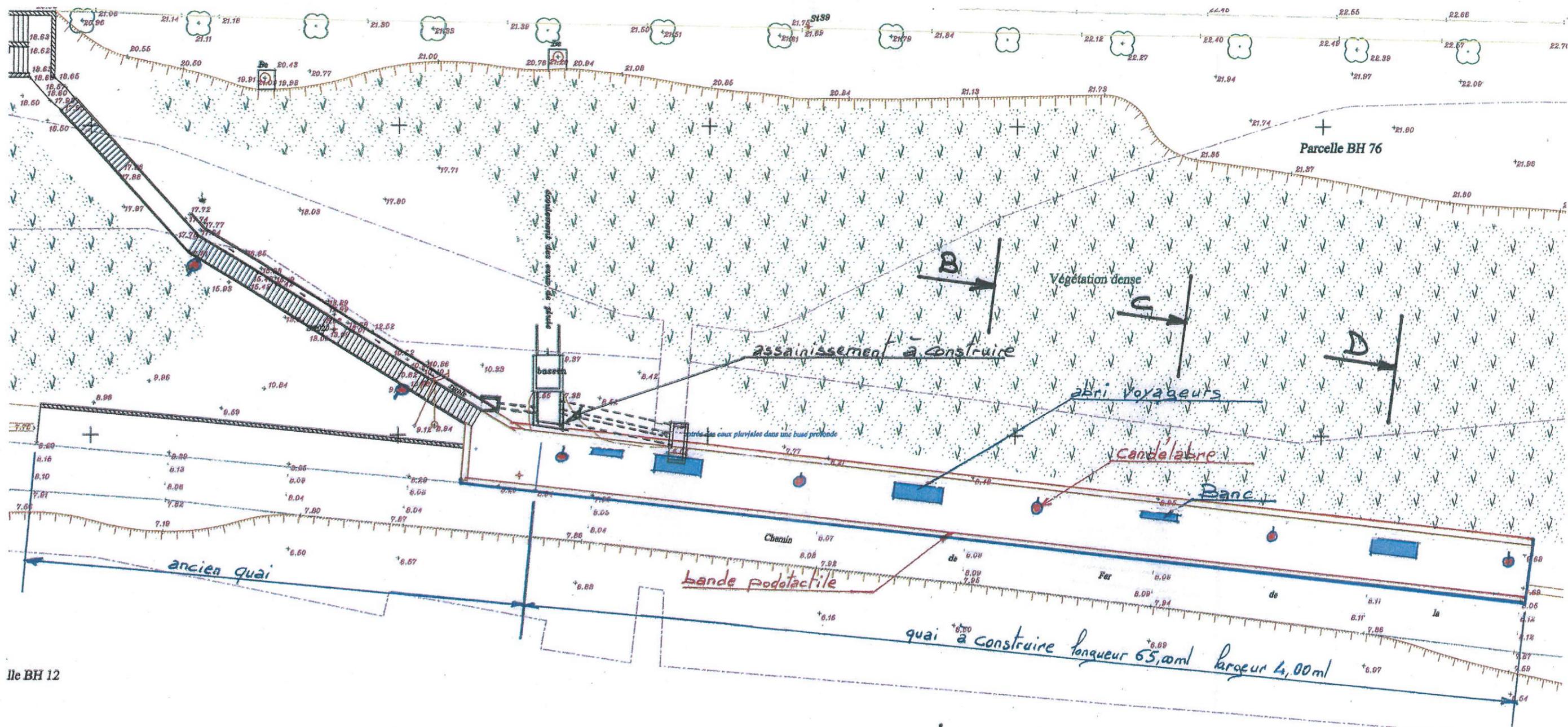
PROJET D'ORNAGE (pris en compte au schéma d'infrastructures Routières de la C.C.C.C.)



COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE
 DIRECTION GÉNÉRALE CHARGÉE AUX INFRASTRUCTURES, ROUTES ET TRANSPORTS
 DIRECTION DES ROUTES
 SERVICE DES ÉTUDES ET INVESTISSEMENTS ROUTIERS
 COMARINE DE BASTIA
 ROUTE NATIONALE 19
 AMÉNAGEMENT EN CARRÉFOUR DE MONTESORO
VARIANTE 1a

Échelle: 1/5000

- VOIES EN SURFACE
- VOIES INFÉRIEURES
- TROTTOIRS
- LOTS DIRECTIONNELS
- AMÉNAGEMENT PAYSAGER



Ile BH 12

Halte de Montesorro Projet d'aménagement

Ech: 1/250^e format A3

Y=2862800

Y=2862800

Y=2863300

Y=2863300

Y=2863300

